

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 05/09/2025

DS automobiles rappelle DS3 Crossback, DS 7 Crossback Voiture particulière



- Noms des modèles ou références concernés : DS3 Crossback, DS 7 Crossback Voiture de tourisme.
- Marque : DS automobiles
- GTIN 26.6.2018 15.12.2020 // VIN: VR1UCYHYJJW072566 to VR1UCYHYJMW000564 // DS3 Crossback 27.3.2017 15.11.2022 // VIN: VR1JCYHZJHY038919 to VR1JCYHZRLY051231 and VR1JJMUTEEY167643 to VR1JJEHZRPY501418 // DS7 Crossback
- Informations complémentaires : e2*2007/46*0601*00 e2*2007/46*0601*02 DS7 Crossback, e2*2007/46*0601*04 e2*2007/46*0601*13 DS7 Crossback, e2*2007/46*0601*15 DS7 Crossback, e2*2007/46*0639*11 DS3 Crossback

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel: Le voyant de défaut de fonctionnement (MIL) peut ne pas s'allumer si le système de diagnostic de la réduction catalytique sélective (SCR) et/ou le filtre à particules diesel (DPF) ne fonctionne pas correctement après l'apparition d'un code d'erreur. Cela pourrait amener le véhicule à fonctionner sans l'avertissement requis et entraîner des émissions supérieures aux limites réglementaires.
- Risques encourus par le consommateur : Environnement

QUE FAIRE?

• Conduite à tenir par le consommateur : contacter le concessionnaire.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

